

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 31 MAI

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

D^r A. RELHIÉ

Conseiller Général
Membre de la commission départementale
Ancien Maire de Cahors
Chevalier de la Légion d'Honneur

Cahors, le 9 Mai

L'Expansion de la France

Sous ce titre, M. Louis Vignon a écrit un livre du plus haut intérêt dans lequel il retrace l'histoire continentale et coloniale de la France depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours et l'état actuel des colonies françaises.

Nous croyons utile d'en indiquer les grandes lignes.

Au XVI^e siècle, la France occupait le premier rang parmi les nations de l'Europe. Et alors son histoire est devenue en même temps continentale et coloniale, sa politique extérieure étant celle de son « expansion » en Europe, d'une part, et, d'autre part, en Amérique, en Afrique, en Asie, en Océanie. On ne comprend bien les événements européens et extra-européens, qui, depuis cette époque, se sont déroulés successivement et souvent entremêlés, que si l'on se rend compte de la situation géographique de la France. La France est, en effet, à la fois une puissance continentale et une puissance maritime; elle est tenue, en conséquence, pour accomplir ses destinées, d'avoir son expansion sur le continent et son expansion aussi sur les mers et au-delà des mers.

M. Louis Vignon retrace donc, à grands traits, l'histoire des guerres européennes auxquelles la France a été mêlée. Et, en regard de cette histoire continentale, il ex-

pose, à grands traits aussi, la politique coloniale de la France pendant les mêmes périodes. Les documents qu'il a consultés pour cette partie de son ouvrage lui ont permis d'entrer dans des détails souvent peu connus et, en général, de beaucoup d'intérêt.

Il arrive ainsi, avec l'époque présente, à la seconde partie de son travail, la partie qui en est assurément la plus originale et la plus intéressante.

La France avait vu son ancien empire colonial ruiné, après la guerre de sept ans, par le traité de Paris de 1763. Ni la Révolution, ni le premier Empire, en lutte contre l'Europe, n'avaient pu songer à le reconstituer. C'est aux efforts de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, du second Empire, et surtout de la République actuelle, que la France maintenant doit de posséder de nouveau un bel empire colonial.

Quelle est la valeur de cet empire? « On peut, dit M. Louis Vignon, évaluer la population totale de l'ensemble de nos possessions et protectorats à 26 ou 30 millions d'âmes environ, non compris les régions africaines placées dans notre sphère d'influence; mais il serait téméraire d'en vouloir donner la superficie, même approximativement. »

Les colonies fondées par les nations européennes sont loin, d'ailleurs, de présenter toutes les mêmes caractères.

On peut les répartir en trois classes distinctes : colonies de peuplement, colonies d'exploitation et colonies de commerce.

« La France est riche, elle possède d'abondants capitaux qui peuvent être engagés dans les affaires d'outre-mer; mais sa population ne croît que lentement, son émigration est faible. Dans de semblables conditions, les colonies de commerce et d'exploitation répondent beaucoup plus à son état économique et social que les colonies de peuplement; et précisément notre empire ne comprend que des colonies appartenant à ces deux types : aucune de nos possessions ne présente exclusivement le caractère d'une colonie de peuplement.

comme beaucoup d'autres de ses compatriotes, pour aller amasser sa dot. Le hasard l'avait conduite à Hohwald où elle était entrée en qualité de servante d'hôtel, quelques temps après la mort du maître de la maison.

Christophe s'était toujours refusé à employer des Allemands; il ne l'avait jamais crié tout haut et n'avait pas même voulu, par un sentiment de délicatesse bien naturelle, informer sa femme, née en Allemagne, de cette ferme résolution qui, pour n'avoir pas été prise bruyamment, n'en fut pas moins tenue par lui jusqu'au bout.

Après sa mort, Mme Christophe agréa les offres de service de Catherine, qui se présentait avec l'humilité des gens d'outre-Rhin, la bouche pleine de belles promesses et de protestations de dévouement.

Elle ne payait pourtant pas de mine et si, moralement, elle était à la fois la fille de tête et dure au labeur comme une bête de somme, c'était bien la créature la plus désagréable à regarder que l'on pût rencontrer.

La taille massive, carrée, les pieds et les mains énormes, le teint extrêmement blanc mais criblé de tâches de rousseur, le nez épaté aux narines sensuelles, la bouche mauvais, les cheveux abondants, mais rebelles et couleur d'acajou, le geste brutales, le parler criard, la démarche lourde, telle était Catherine Wild. Avec tout cela un air de force et de santé répandu sur toute sa personne, des manières doucereuses quand elle consentait à s'en donner la peine, et parfois, dans le regard de feu, un charme voulu, étrange. Ce n'était pas la première venue et, malgré la contrainte qu'elle s'imposait, un observateur, en

Mais ce n'est pas exclusivement dans ses possessions coloniales et ses pays de protectorat que la France exerce son action. Son influence se fait sentir dans un certain nombre de pays étrangers, où ses nationaux ont formé des groupes plus ou moins compacts que M. Vignon appelle « nos colonies libres ». Ces colonies, nées de l'expansion française, forment cinq groupes principaux, ayant chacun une origine différente, un caractère propre : le groupe Argentin, le groupe des Etats-Unis, le groupe Canadien, les anciennes colonies franques du bassin de la Méditerranée orientale et les jeunes colonies des ports ouverts de l'empire chinois et du Japon.

« L'œuvre de demain, l'œuvre du siècle prochain, conclut M. Vignon, est toute tracée : la République a donné à notre pays vingt ans d'une paix réparatrice et féconde, elle a refait son armée, elle a considérablement étendu son empire colonial. Dépositaire du patriotisme national, elle doit le bien gérer. En Europe, il lui faut éviter toutes les aventures, sans rien compromettre de notre dignité; hors de l'Europe, il lui faut achever la colonisation de l'Algérie et de la Tunisie, hâter la mise en valeur de nos provinces indo-chinoises, de Madagascar et des territoires africains, solliciter nos industriels à fabriquer pour ces pays les articles consommés par les indigènes, exciter nos capitalistes à engager une partie de leur avoir dans des entreprises profitables à nos établissements d'outre-mer, défendre notre protectorat catholique en Orient, en Extrême-Orient, et plus encore l'autorité morale qu'il nous procure, conserver, étendre notre situation commerciale et financière dans nos colonies libres, enfin veiller dans tout le monde sur les intérêts de notre commerce extérieur, lui chercher partout des débouchés »

* *

l'examinant, pouvait déclarer sans se tromper que cette singulière créature devait être capable des haines et des tendresses les plus farouches.

Elle ne tarda pas à prendre un certain pied dans la maison; chaque jour elle rendait de nouveaux services et, peu à peu Mme Herz se déchargea sur elle de maintes besognes fatigantes.

Elle avait dix-huit mois de plus que Michel et paraissait plus âgée que lui de cinq ans. Le jeune homme, élevé au collège de Strasbourg, était habile à tous les exercices du corps; ses parents n'avaient pas voulu l'abaisser, lui qui avait reçu une si belle éducation, à des occupations indignes de lui. A l'hôtel, il recevait les voyageurs, conseillait les excursions, y prenait part, les dirigeait presque; son père avait été un hôtelier, lui serait « monsieur le directeur ».

Après la mort de Christophe, la veuve ne consentit pas à ce que Michel se mêlât des soins secondaires, qu'elle continua à se réserver; aussi, quand elle eût apprécié Catherine, se montra-t-elle heureuse d'avoir mis la main sur un aide aussi bien doué.

Entre sa mère et Catherine, Michel n'avait qu'à se laisser vivre doucement; tout au plus il s'occupait de diriger les garçons d'écurie, les chevaux étant sa passion; pour le reste, il n'y entendait pas grand'chose, habitué depuis sa naissance à ce que tout marchât droit dans la maison sans qu'il n'y fût pour rien.

Il donnait son avis sur la façon de meubler les chambres, car il n'était pas dépourvu de goût, se faisant avant chaque repas apporter le menu qu'il corrigait avec la compétence d'un gourmand

INFORMATIONS

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

Le président de la République a quitté Paris jeudi matin à onze heures, se rendant à Orléans, où il va présider les fêtes de l'anniversaire de la délivrance de cette ville par Jeanne d'Arc.

M. Carnot est arrivé à une heure en gare d'Orléans. A sa descente de wagon, il a été reçu par le général commandant le 5^e corps, le général commandant la 10^e division, le préfet, le maire d'Orléans, les sénateurs et les députés du Loiret.

Les présentations ont eu lieu dans le salon d'honneur de la gare. Le maire d'Orléans a souhaité la bienvenue au président.

A la préfecture, M. Carnot a reçu les autorités.

M. Adolphe Cochery a présenté le conseil général.

L'évêque en présentant le clergé a dit :

« Comme Jeanne d'Arc, nous n'avons tous, prêtres et évêques, d'autre ambition que de consumer nos forces au service de Dieu et de la Patrie. »

M. Carnot l'a félicité de ses sentiments.

Répondant ensuite au président de la chambre de commerce, qui lui demandait l'achèvement du canal Combleu, M. Carnot a dit :

« Vous vous exagerez un peu ma puissance; vous pouvez compter d'une manière absolue sur la sollicitude du gouvernement de la République pour les grands intérêts du travail national. »

Au cours de la réception, M. Carnot a distribué un certain nombre de récompenses.

TRANSFERT DU CORPS DU PRINCE NAPOLEON

La Presse croit savoir que le gouvernement serait décidé à autoriser le transfert du corps du prince Napoléon aux îles Sanguinaires.

SITUATION AU TONKIN

Le courrier de l'Indo-Chine arrivé jeudi à Marseille, constate que la situation au Tonkin est meilleure et que la répression de la piraterie se fait avec succès.

PUNCH OFFERT A DES OFFICIERS RUSSES

Ajaccio. — Au punch offert par les officiers de la garnison aux officiers russes, de nombreux toasts ont été portés aux armées russe et française et à l'union des deux nations, aux cris répétés de : Vive la Russie ! Vive la France !

Le grand duc Georges a été très acclamé au moment de son départ pour Palerme.

doublé d'un Alsacien, veillait à ce que l'hôtel fût fourni de journaux et même de livres : enfin, apportait dans la haute direction de l'établissement avec une connaissance suffisante des raffinements de la civilisation moderne, une parfaite insouciance des détails matériels par trop grossiers.

Il n'avait d'abord pas vu d'un très bon œil l'entrée de Catherine dans la maison, mais elle s'était montrée si attentive à le satisfaire, si habile à contenter son besoin continu de bien-être, qu'il avait fini par s'habituer à elle. Bien mieux, il en était arrivé, à force de la voir s'agiter autour de lui, à s'imaginer qu'elle avait été toujours là et ses services, qu'elle rendait chaque jour plus précieux, lui devenaient indispensables. La laideur de la servante lui avait d'abord été insupportable, puis il s'était accoutumé à la voir; son corps si agile ne lui paraissait plus si massif, ses traits eux-mêmes ne lui paraissaient plus si repoussants.

Il est vrai qu'elle avait pour lui des regards si doux, que l'expression de sa physionomie en était comme transfigurée. Il lisait dans ses yeux tant d'attachement dévoué, sur ses lèvres minces, le sourire se faisait si tendre, si amical, qu'il ne la trouvait plus aussi laide; et quand à elle, pour une bonne parole de lui elle se fût damnée. Il lui apparaissait comme l'être le plus parfait de la création; elle serait morte, pensait-elle, s'il lui avait fallu le quitter, et, plutôt que de vivre loin de lui, elle eût préféré passer toute son existence courbée à ses pieds.

Michel ne pouvait plus se passer des soins empressés de Catherine, pour qui le jeune homme était un dieu. Elle ne s'était pourtant pas encore

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 10

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

IV

CATHERINE WILD

— Justement; elle n'a pas eu le temps, ayant à faire sa besogne et la mienne. Oh ! c'est une vraie perle, active, courageuse persévérante !... Certainement, conclut Mme Herz en s'adressant à Rosa, quand tu la connaîtras, je suis sûre que tu...

Elle allait dire : « tu l'aimeras, » mais elle se retint et termina ainsi avec un peu d'embarras la phrase commencée :

— Je suis sûre que tu... l'apprécieras. C'est qu'elle venait d'y songer : non, jamais Rosa qui avait dans les veines du sang de Jean-Baptiste Herz, jamais Catherine ne pourrait ressentir d'amitié pour Catherine Wild, la Prussienne !

Cette fille possédait pourtant toutes les qualités solides que lui reconnaissait la mère de Michel.

Née, au milieu de la Prusse rhénane, de parents assez à leur aise, elle avait quitté son pays

TRIPLE ALLIANCE

D'après le *Daily Telegraph Berlin*, le traité de la triple alliance aurait déjà été signé dans des termes analogues à l'ancien.

A FOURMIES

1,500 ouvriers ont repris leur travail dans les établissements dont les patrons ont accepté l'augmentation des salaires.
5,000 ouvriers chôment encore.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations de la Ville de Paris 1875 :

Mardi 5 mai ont eu lieu à Paris les tirages suivants :

Le numéro 209,458 gagne 100,000 fr.
Le numéro 408,046 gagne 50,000 fr.
Les trois numéros : 90,382 — 248,661 — 215,201 gagnent chacun 10,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 277,536 — 43,720 — 26,640 — 39,102.

Obligations foncières 1879 :

Les numéros 348,249 et 900,527 gagnent chacun 100,000 fr.
Le numéro 302,329 gagne 25,000 fr.
Les numéros 151,899 et 380,271 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 126,255—152,161—1,002,345 — 1,015,488—1,604, 123 gagnent chacun 5,000 fr.
Les quatre-vingt-dix numéros sortis ensuite gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations foncières 1885 :

Le numéro 254,748 gagne 100,000 fr.
Le numéro 208,301 gagne 25,000 fr.
Les numéros 97,419 — 25,052 — 436,297 — 520,824 — 594,084 — 677,051 gagnent chacun 5,000 fr.

Les quarante-cinq numéros sortis ensuite gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Élection sénatoriale

M. Delpont, l'honorable Conseiller général du canton Sud de Cahors, publie la lettre suivante :

A Monsieur le Directeur du « Réveil du Lot ».
Paris, 4 mai 1891.

Monsieur,

Je vous prie d'être mon interprète auprès des personnes qui ont bien voulu songer à ma candidature au Sénat, pour les remercier de leur témoignage de sympathie. Je suis très sensible à leur démarche, mais je ne puis y répondre favorablement.

S'il s'agissait d'une élection au suffrage universel, je n'hésiterais pas à poser ma candidature ; car alors il serait facile de nous compter, nous les radicaux, comme on nous appelle dédaigneusement. Le suffrage à deux degrés rend l'opinion populaire d'une façon trop imparfaite pour que nous tentions l'expérience : j'estime qu'elle serait tout au moins inutile, si non dangereuse pour notre parti.

Veillez donc annoncer dans votre prochain numéro que je ne suis pas candidat aux prochaines élections sénatoriales.

Agréez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. DELPORT.

avoué qu'elle l'aimait ; la passion avait couvé sourdement dans son cœur jusqu'au jour où, mordue par une jalousie instinctive de chien de garde défilant, elle sentit éclater son amour. Ce jour-là fut celui où Michel partit pour aller chercher cette jeune fille, qui tiendrait dans la maison une place dont personne ne pouvait deviner l'importance.

Non, Catherine Wild n'avait pas dit à Mme Herz la vraie raison qui l'empêchait d'aller au-devant de Michel et de Rosa.

Longtemps avant la mort de Jean-Baptiste, à la première nouvelle de sa maladie, sa belle-sœur et son neveu s'étaient demandés de quelle façon ils rempliraient leur devoir vis-à-vis de leur parente en cas de malheur. Spontanément et d'un commun accord, ils avaient décidé qu'ils la recueilleraient à Hohwald.

Catherine, pour qui l'on n'avait pas de secrets, avait été très émue de cette résolution prise par ses maîtres. Dans sa tendresse ombrageuse et jalouse pour Michel, l'entrée possible, probable même, dans la maison d'une jeune fille de l'âge de Rosa ne pouvait que lui causer de l'inquiétude. Cette Rosa, elle voulait la connaître, savoir si elle était belle et, par conséquent, à craindre. Ce fut dans ce but qu'elle se fit envoyer à Niederbron et que, au retour, elle s'arrêta à Walck.

Sans doute nos lecteurs ont reconnu en Catherine l'enragée Prussienne dont nous avons parlé dans les premiers chapitres de cette histoire. A Walck comme à Mosbronn, ses sentiments anti-français avaient éclaté avec une furie qui l'avait surprise elle-même.

Elle ne croyait pas détester la France autant

Les résultats du recensement sont aujourd'hui connus dans leurs grandes lignes.

Des données absolument authentiques, qui pourront être encore augmentées par certaines rectifications, ne laissent pas le moindre doute au sujet du maintien des 2 circonscriptions de Cahors.

La lettre fort sage et tout à fait franche de l'honorable M. Delpont, d'un côté, et de l'autre, la parole de l'honorable M. Talou, permettent d'affirmer sans conteste que l'union est faite irrévocablement dans l'arrondissement de Cahors.

Cette heureuse solution prévaudra-t-elle aussi dans le reste du département ? Nous ne voyons pas pourquoi il en serait autrement.

Gourdon n'est pas personnellement intéressé dans la lutte. Nous connaissons d'ailleurs le bon esprit et le bon sens de ces populations du Gourdonnais ; elles n'auront en vue que de donner au Sénat un sage républicain, qui ne nourrit aucune inimitié même contre ses adversaires, qui a toujours pratiqué la tolérance et la liberté, essence des principes républicains, et qui par cela même qu'il est convaincu, honnête et sans passion, gagnera tous les suffrages.

L'arrondissement de Figeac, toujours à l'avant-garde du parti républicain, comprendra aussi qu'il importe de voter, dans l'élection présente, pour M. le docteur Relhié, celui des candidats, sans contredit, qui offre le plus de garanties, et qui a le mieux mérité de la République par les services passés.

M. Relhié est un homme dont la vie politique est claire et uniforme. On le sait juste et modéré. Il offre, de l'aveu des conservateurs eux-mêmes, des garanties d'impartialité. Ce n'est pas un de ces candidats créés par les circonstances : il n'a aucune ambition personnelle ; il se présente parce que son parti lui en fait un devoir et qu'il n'est aucune bonne raison qui l'oblige à s'incliner devant les autres candidatures.

La théorie des droits de Figeac, sur laquelle nous reviendrons et que nous résumerons sans peine, n'a été inventée qu'à l'occasion de l'élection présente et pour les besoins de la cause.

Qui ne sait que M. de Verninac et M. Béral ont autant de relations personnelles dans l'arrondissement de Figeac que dans ceux de Gourdon et Cahors ?

Qui doute que MM. Béral et de Verninac soient aussi dévoués à l'arrondissement de Figeac qu'à ceux de Cahors et de Gourdon ?

A-t-on posé cette question de clocher alors que M. de Lamberterie, qui habite Montvalent (Gourdon) se présentait à la dé-

putation dans l'arrondissement de Figeac ? A-t-on posé cette question quand M. le C^{te} Murat qui habite Labastide-Murat (Gourdon) a été élu député de l'arrondissement de Cahors ? A-t-on posé enfin cette question en faveur de l'honorable M. Rozières, quand ce dernier s'est présenté au Sénat ?

Personne n'avait jusqu'à présent émis de pareilles idées, qui ravalent singulièrement la politique en la faisant participer à la mesquinerie des passions locales. La vraie théorie républicaine est de voter pour l'homme qui a acquis le plus de titres à la reconnaissance et à la confiance de ses concitoyens.

Les questions personnelles à part, il n'y a pas d'autre interrogation à poser. Ce ne sont pas les belles promesses qui doivent déterminer ; c'est le passé d'un homme politique qui est le gage de l'avenir.

Le passé politique du docteur Relhié date de 20 années !

L'homme mérite toutes les sympathies de ceux qui veulent une république tout au moins sage, tolérante et libérale.

Et tous voteront pour M. Relhié.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS

Dans le scrutin, sur la proposition de M. Millerand, demandant une enquête sur les événements de Fourmies, tous les députés du Lot ont voté contre.

M. LARROUMET

Parmi les candidats au siège laissé vacant par le prince Napoléon, à l'Académie des Beaux-Arts, nous relevons le nom de notre compatriote M. Larroumet.

L'élection aura lieu samedi.

ELECTIONS CONTESTÉES

Le conseil de préfecture statuera dimanche, 10 mai, à 9 h. du matin, sur les requêtes présentées en vue de faire annuler les opérations électorales qui ont eu lieu pour la nomination des députés sénatoriaux dans les communes de Cassagnes, Lentillac (St-Céré), Espagnac (St-Eulalie), Sonac, Rampoux et Anglars (Lacapelle).

L'une de ces affaires sera particulièrement intéressante : celle de la commune de Cassagnes. On se rappelle, en effet, que tout récemment le conseil de préfecture a eu à se prononcer, pour la même commune, sur une question analogue. Douze membres, dont se compose le Conseil, étaient présents, et il s'est trouvé dans l'urne quinze bulletins.

Aujourd'hui, onze conseillers seulement ont pris part au vote, et il a été compté également quinze bulletins, qui ont été attribués aux candidats.

LYCÉE GAMBETTA

Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, M. Rouquier Charles, maître répétiteur (2^e classe) pour l'enseignement secondaire spécial au Lycée Gambetta, est nommé maître-répétiteur 1^{er} classe pour le même enseignement au dit lycée.

put à peine Catherine. Quand l'Allemande était appelée auprès d'elle par son service, elle s'arrangeait de façon à rester le moins longtemps possible, tout en ayant bien soin de jeter un coup d'œil furtif sur la jeune orpheline. Catherine sentait qu'une lutte allait commencer entre elles et voulait d'abord observer celle qu'elle considérait déjà comme son ennemie.

Dès le lendemain, le premier choc eut lieu. Rosa avait déclaré qu'elle voulait se rendre utile ; n'ayant jamais vu un hôtel du genre de celui que dirigeait sa tante, elle comprenait qu'il lui faudrait faire un apprentissage d'une certaine durée avant de rendre des services positifs. Elle demanda à se charger de la lingerie.

— Impossible, lui dit Mme Herz, c'est le domaine de Catherine, et personne ne s'y entend mieux qu'elle ; il faudra chercher autre chose ma bonne Rosa.

— Si je m'occupais des écritures ? fit la jeune fille. Michel, qui était présent, applaudit à cette idée.

— Voilà, s'écria-t-il, une chose à laquelle je donne mon entier consentement, quoiqu'il s'agisse d'empêcher mes attributions. Moi qui ai horreur des chiffres ! Ma cousine ne pouvait me faire une plus agréable proposition.

Sur le champ, Rosa descendit au bureau, où elle s'empara du livre de caisse. Elle eut une surprise pénible en s'apercevant que les indications des recettes et des dépenses étaient rédigées en allemand. Mme Herz, à qui elle ne put s'empêcher d'en faire l'observation, parut un peu étonnée.

— C'est bien naturel, lui dit-elle, quand je suis arrivée ici je parlais à peine le français et je ne

AU PALAIS

On nous assure que la défense de l'assassin de Rampoux est confiée à M^e Landre, du barreau de Gourdon.

Cette importante affaire viendra, ainsi que nous l'avions annoncé, à la session qui s'ouvrira le 19 courant.

LISTE DES JURÉS

Voici la liste des jurés appelés à siéger à la prochaine session des assises, qui s'ouvrira le 19 mai.

- Lescure M. propr. à Saint-Laurent-les-Tours.
 - Fayette, Jean-Baptiste, propr. à Saint-Sozy.
 - Delpérier, Pierre-Fréd. imprimeur à Cahors.
 - Barry, Bernard, propriétaire à Luzech.
 - Cubaynes, François, propriétaire à Cremps.
 - Cavarroc, L. cond. des p.-et-chaus. à Figeac.
 - Chatin, Pierre-Fabien, propriétaire à Lherm.
 - Lacan, Henri, propr. à Lacapelle-Marival.
 - Moussié, Pierre, propriétaire à Lissac.
 - Francoual, Jacques, maire à St-Sulpice.
 - Lacroix, Alfred, ex-notaire à Faycelles.
 - Lacambre, Urbain, négociant à Gourdon.
 - Mauray, Jean-Jacques, propriétaire à Lherm.
 - Fournier, Pierre, vétérinaire, à Lalbenque.
 - Filloi Frédéric, propriétaire, à Cassagnes.
 - Grèzes Jean-Baptiste, fils, maire, à Valroufié.
 - Ramondou L., emp. à la préfecture, à Cahors.
 - Mezon Frédéric, notaire au Vigan.
 - Certain Philippe, maire de Loubressac.
 - Cayrel Antoine, propriétaire, à Camburat.
 - Couture Jean, meunier, à Castelranc.
 - Delros J. propr. à St-Vicent-Rive-d'Olt.
 - Brugalières Maurice, avocat à St-Denis-C.
 - Couture Louis, propriétaire, à Mauroux.
 - Teulet Adrien, contrôleur, à St-Céré.
 - Cantaloube Louis, propriétaire, à Faycelles.
 - Darnal Guillaume, peintre, à Souillac.
 - Brugidou J., Cdr des p. et c. à Latronquière.
 - Mages Gustave, avocat à Figeac.
 - Delair Ferdinand, avocat, à Lanzac.
 - Constans Antoine, propriétaire à Lamadeleine.
 - Quercy Auguste, notaire, à Cahus.
 - Bouloumié Adam, maire, à Parnac.
 - Roussely Léon, notaire, à Thémènes.
 - Loussert Alphonse, prop à Lacapelle-Cabanac.
- Jurés supplémentaires.*
- Brunies Arthur, liquoriste à Cahors.
 - Dellard Louis, entrepreneur à Cahors.
 - Tulle Emile, propriétaire à Cahors.
 - Aymeric Victor, cordonnier à Cahors.

On sait que l'affaire Escotier viendra à cette session. La défense de l'ex-employé de la Trésorerie générale est confiée à M^e Gouillau du barreau de Lyon.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

M. Cadiergues, surnuméraire attaché à la direction du département de la Dordogne, passe avec son grade dans le département du Lot.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL

L'examen des candidats aux bourses d'enseignement primaire supérieur professionnel, aura lieu lundi 11 mai, à 8 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, le nombre des élèves à admettre à l'École normale supérieure, à la suite du concours de

le parlais pas du tout et c'est moi qui tenais les livres avant Michel.

Le jeune homme comprit les scrupules de sa cousine. Il crut devoir intervenir.

— Ma foi, maman, fit-il en souriant, si tu ne savais pas le français alors, il faut avouer à ta louange que tu as joliment progressé depuis sur ce chapitre-là ; pour ma part, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que Rosa adopte la langue qui lui conviendra. J'ai continué à me servir de l'allemand par routine, mais si elle veut changer, c'est son affaire.

La jeune fille adressa à son cousin un regard chargé de gratitude.

Mme Herz surprit ce coup d'œil éloquent et garda le silence, ne voulant pas contrarier sa nièce, bien qu'elle éprouvât au fond du cœur un certain regret de voir modifier d'anciennes habitudes. Les deux langues étaient également familières à Rosa, elle n'eut aucune peine à comprendre la comptabilité employée jusqu'alors et se mit à la besogne, après que Michel lui eut fourni quelques indications sommaires. Il la quitta ensuite pour se rendre à l'écurie, voulant donner des ordres au sujet d'une première excursion qu'il comptait faire le jour même dans l'après-midi.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL. (A Suivre.)

M. I. Trazit, médecin-dentiste à Toulouse, recevra régulièrement à Cahors, tous les 2^{mes} samedis du mois. Les consultations commenceront le samedi 9 mai, hôtel des Ambassadeurs.

1891, est fixé à quarante-deux, dont vingt-quatre pour la section des lettres et dix-huit pour la section des sciences.

OBSEQUES

Madi, ont eu lieu, à Montauban, les obsèques de M^{me} Laborde, femme du président du tribunal civil de Montauban, ancien procureur à Cahors. M^{me} Laborde était la fille unique de notre compatriote M. Roques, ancien greffier en chef du tribunal civil de Cahors, actuellement maire de Gigouzac.

Nous adressons à M. Laborde et M. Roques nos sincères condoléances.

FAUSSE MONNAIE

Il circule depuis quelques jours, en ville, un certain nombre de faux louis de 20 francs, à l'effigie de la République, millésimes 1878 et 1880, ainsi que des écus de 5 francs, à l'effigie de Louis-Philippe, millésime 1836, et de Napoléon III, millésime 1863.

LE SYNDICAT DES TYPOGRAPHES

Le Syndicat des Typographes de Cahors se dispose à célébrer dignement la fête de St-Jean-Porte-Latine, patron des typos.

Un banquet réunira les syndiqués dimanche à midi.

Si la gaieté la plus franche et la cordialité vraie étaient bannies du reste de la terre, on pourrait certainement les retrouver à ces agapes toutes fraternelles.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 28 avril

Présidence de M. de Leboeuf, directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale, dans le bulletin archéologique de la Corrèze, le compte-rendu d'une excursion de ce corps savant dans le Limousin et une partie du Quercy, par notre collègue et compatriote M. de Roumèjoux. Il signale également, dans cette même publication, une étude sur l'épée de Roland, par M. Louis de Verrières, dont il donne lecture sur la demande de plusieurs membres. Cette lecture est écoutée avec le plus grand intérêt.

M. Greil, au nom de M. Champeval, avocat à Figeac, dépose, à titre d'hommage, sur le bureau de la Société, un exemplaire de la carte féodale du Haut et du Bas Limousin, de la Haute et Basse Marche et du Haut Quercy. La Société remercie M. Champeval du don aussi gracieux qu'utile qui sera classé parmi les plus intéressants de ses archives.

Le Président, M. LELÉUF. Le Secrétaire, J. BLANC.

IMMERSION DE POISSONS DANS LE LOT

Demain dimanche, à huit heures du matin, la Société de pisciculture du Lot immergera dans notre rivière, aux abords de Cahors et notamment au-dessous de la fontaine de St-Georges, à la calle dite aux fagots et au-dessus du rocher dit de Bourrisou, des alevins de truites arc-en-ciel provenant de l'éclosion des 5,000 œufs qui lui avaient été envoyés de la Marne, au mois de mars dernier.

Ces alevins sont aujourd'hui fort beaux et assez forts pour être lâchés en pleine rivière.

ALLUMETTES

Par décret en date du 11 avril, paru à l'Officiel, l'administration des manufactures de l'Etat est autorisée :

1° A fabriquer et à mettre en vente, dans les conditions prévues par décret du 30 décembre 1889, une nouvelle espèce d'allumettes en cire, au phosphore amorphe, par boîte de 40, aux prix de gros et de détail indiqués audit décret pour les allumettes en cire, au phosphore ordinaire, par boîte de 40.

2° A cesser la fabrication d'allumettes ci-après : a) En bois, au phosphore ordinaire, par kilogramme contenant au moins 3,500 allumettes ; b) En cire, au phosphore amorphe, par boîte de 30 ; c) Amadon chimique, boîte de 50.

Camburat

Le sieur Pierre Cayrouse âgé de 62 ans, cultivateur à Labalme, commune de Camburat, a une jeune fille âgée de 17 ans, qui est « reluquée » par les gars du village. Cinq ou six d'entre eux avaient formé le projet d'aller porter un mail à la petite, et ils le mirent à exécution dans la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures du matin. Le père entendit du bruit, se leva et aperçut le sieur Alexandre Benott qui était en train d'accrocher au faite de la toiture de la grange un manequin agrémenté. Cayrouse descendit dans la rue ; mal lui en prit, car nos jeunes gens se ruèrent sur lui, le terrassèrent et le frappèrent à coups de pierres.

Les blessures du pauvre homme sont graves.

Martel

Lundi matin, vers six heures, M. Brunet limonadier à Martel, est tombé dans le puits situé dans la cour de son établissement.

Le brigadier de gendarmerie, M. Roaldès, attiré par les cris du malheureux M. Brunet, descendit dans le puits ; il ne remonta qu'un cadavre.

Ce tragique événement a jeté la consternation à Martel, où M. Brunet jouissait de l'estime publique.

Labastide-Murat

La foire du 5 mai à Labastide-Murat a été assez animée.

Il y avait peu de bœufs au foirail et le prix était à peu près le même que celui des foires précédentes.

Les bêtes à laines se vendaient beaucoup, il y avait peu d'agneaux.

Le foirail des porcs était bien garni, malgré cela les porcelets se vendaient énormément.

Le blé n'avait pas subi une forte hausse, le prix des 4 quarts était de 17 fr. à 18 fr. 50.

Le maïs, de 10 à 12 fr.

L'avoine, de 7 à 7 fr. 25.

Les pommes de terre, 2 fr. 50.

Les marchands étalagistes fort nombreux paraissent satisfaits de la journée.

Le temps était bien favorable quoique très nuageux.

Agen

Le capitaine Forsac, du 9^e de ligne, fut obligé, au mois de décembre dernier, de se rendre à l'hôpital militaire de Toulouse pour y subir un traitement nécessité par son état malade.

Le capitaine Forsac, dont l'état ne s'était pas amélioré, paraît-il, s'est brûlé la cervelle, dans les circonstances suivantes :

Le courrier lui avait apporté une lettre de Paris.

Il la décheta et la lut.

Que contenait cette lettre ? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, quelques instants après, une détonation se fit entendre.

On accourut, et on trouva le malheureux officier mort, ayant à ses côtés son revolver d'ordonnance encore fumant.

La mort avait été instantanée.

Le capitaine Forsac était à peine âgé de quarante ans.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 10 MAI

de 4 h. à 5 h. du soir

(Allées Fénélon)

- Toulouse (pas redoublé) Reynaud.
- Robert le Diable (fantaisie) Meyerbeer.
- Caprice (polka pour piston) L. Chic.
- Don César de Bazan (ouverture) Massenet.
- Air favori de Marie Lechzinska Vasseur.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 2 au 9 mai 1891

Naissances

- Bonnet Madeleine, rue St-James, 18.
- Lagarde Aline-Marie, rue St-James, 4.
- Miquel Jean-Louis, rue Donzelle, 44.
- Combecave Céline, rue des Pénitents, 2.
- Cosse Madeleine-Juliette-Marie, rue de Labarre.

Mariages

Lestandi Pierre, charpentier, et Fourtet Cath.

Décès

- Planacassagne Marie-Anne, épouse Lestandi, 63 ans, quai Ségur, 15.
- Blanc Vincent, 59 ans, Place Champollion.
- Bruel Jean, négociant, 42 ans, rue du Lycée, 3.

CAUSERIE DU DOCTEUR

Jadis nos pères, avec leur vie calme et réglée, ménageaient comme il convient les forces que la nature nous a départies ; ils avaient des enfants robustes et ignoraient avant le temps les inconvénients de la vieillesse. Aujourd'hui, par notre vie à outrance, nous consomons en quelques années ce que nous avons d'énergie vitale. Le mal de notre siècle (pour rester dans l'ordre physique), c'est l'anémie. Les causes de cet appauvrissement de notre organisme sont connues. Qui pourrait, en effet, changer au profit de la santé publique nos conditions sociales ? Mais puisque la source du mal ne saurait être tarie, c'est au mal lui-même qu'il faut remédier, et puisque l'impérieuse nécessité nous oblige à faire un emploi excessif de nos forces, il faut que nous sachions en réparer les pertes dans une mesure égale à l'abus que nous en faisons.

Aux convalescents, aux jeunes mères épuisées par une grossesse pénible et les fatigues de l'allaitement, à ces jeunes filles délicates, aux enfants débiles, lymphatiques, à tous ces anémiques sans appétit, sans vigueur, il faut un traitement qui leur fasse recouvrer la plénitude de la force et de la santé. C'est alors que doit intervenir la médication reconstituante, et parmi les diverses préparations, signalons en première ligne le **Vin de Vial**, qui répond aux indications fournies par l'observation médicale : par la triple combinaison du quina, du suc de viande et du lacto-phosphate de chaux.

RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe, marque l'Ancere, vendus en sacs estampillés et plombés sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boulevard Corderie, à Marseille.

Un opuscule, « La Vérité sur les Raisins Secs » est adressé à toute demande.

FAITS DIVERS

LA BANQUE DE FRANCE

Une question curieuse et très actuelle s'est posée à propos du renouvellement du privilège de la Banque de France : réfondra-t-on notre monnaie française, si vieille déjà que sa valeur réelle est de trois millièmes au-dessous de sa valeur fiduciaire ?

Non seulement, paraît-il, nos louis subissent quelques fois la morsure frauduleuse de la lime ou de l'eau régale, mais ils sont encore soumis à la loi générale des destructions. Ils s'usent, il s'usent même très vite à passer de mains en mains, de poches en poches, et les calculs faits récemment, nous disent exactement en combien d'années ils retourneraient à la position atomale.

C'est en 1884 que l'on s'occupa pour la première fois du rajustement des monnaies courantes et notamment de la pièce de vingt francs. Cette pièce, en effet, est de beaucoup la plus répandue ; depuis 1805 on n'en a pas fabriqué moins de 302,577,439, ce qui représente un peu moins de 7 milliards de francs. On comprend que la dépréciation effective causée par l'usure est d'autant plus sensible que la frappe a été plus importante.

Autrefois, l'usure ou frais était d'un milligramme par unité, soit 155,000 par milliard.

En 1889, le frais déterminé par l'âge moyen des pièces avait un peu baissé parce que la circulation de l'or était devenue moins active en raison du développement de la circulation fiduciaire et des procédés de virements. Il n'était plus que de trois quarts de milligramme par pièce, correspondant à une perte annuelle de 116,250 fr.

C'est alors qu'on eut l'idée de prélever une somme de 150,000 fr. sur les bénéfices de la régie et de l'employer à l'entretien des monnaies d'or. Le résultat ne se fit pas attendre : en moins de deux ans, 247 millions de francs furent remis en état et le poids moyen des pièces d'or fut relevé d'un millième.

L'opération a été reprise cette année et depuis le 21 janvier, la Banque de France verse tous les jours pour un million de pièces d'or à la Monnaie qui les lui renvoie, remises à la valeur le lendemain.

Le procédé en usage pour éprouver les pièces est des plus simples.

Les louis sont pesés un à un à la balance automatique et l'on remplace par des pièces neuves toutes celles dont le poids est inférieur à 6 gr. 4,065, de façon à ce que le poids moyen soit élevé jusqu'à 998 millièmes, terme auquel la valeur de l'or monnayé égale la valeur de l'or en lingot.

Les pièces étrangères, dont la proportion s'est élevée en sept années de onze à près de dix-sept pour cent, sont naturellement écartées, la monnaie française n'ayant pas à se charger de leur réfection. Leur poids moyen, du reste, est en général très voisin de la normale.

Les pièces fausses sont remboursées par les garçons de bureau de la Banque qui ont fait le sac envoyé à la Monnaie. Elles sont, d'ailleurs, peu nombreuses — on en a trouvé 83 seulement sur 1,700,000 contrôlées dans les deux premiers mois de 1891.

La proportion des pièces légères dont la refonte s'impose est d'environ dix pour cent ; leur mise au poids coûte environ 25 centimes par unité et coûterait exactement 1,211,660 francs pour 1 milliard.

Le retrait partiel des pièces légères n'est en réalité qu'une mesure d'entretien ; le seul remède efficace pour relever le change serait de refondre toute la vieille monnaie. C'est ce qu'ont fait les Anglais pour tout leur numéraire dont la frappe était antérieure à l'avènement de la reine Victoria.

La refonte totale coûterait de cinq à six millions, mais il suffirait ensuite que l'on dépensât annuellement la somme minime de 36,000 francs pour que la circulation soit maintenue en état.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la mode illustrée publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques ; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc. ; en un mot, la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre : seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

Bourse de Paris

Cours du 8 Mai 1891

RENTES

| | | |
|-------------------------|--------|--------|
| 3 0/0 perpétuel..... | compt. | 94 55 |
| 3 0/0 amortissable..... | compt. | 94 70 |
| 3 0/0 Emprunt 1891..... | | 93 05 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | compt. | 105 90 |

Valeurs Françaises

ACTIONS

| | | |
|--|---------|---|
| BANQUE DE FRANCE..... | 4245 | » |
| CRÉDIT FONCIER..... | 1245 | » |
| SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... | 480 | » |
| COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te} | 601 25 | » |
| EST (Chemin de fer)..... | 935 | » |
| LYON..... | 1540 | » |
| MIDI..... | 1326 | » |
| NORD..... | 1835 | » |
| ORLÉANS..... | 1525 | » |
| OUEST..... | 1052 | » |
| GAZ, C ^{ie} parisienne..... | 1385 | » |
| CANAL DE SUEZ..... | 2502 60 | » |
| CANAL DE PANAMA..... | 37 50 | » |
| Etablissements DECAUVILLE..... | 440 | » |

OBLIGATIONS

| | | |
|---------------------------------------|--------|---|
| LYON (fusion)..... | 441 | » |
| EST 3 0/0..... | 439 | » |
| MIDI 3 0/0..... | 444 75 | » |
| NORD 3 0/0..... | 447 50 | » |
| ORLÉANS 3 0/0..... | 443 | » |
| OUEST 3 0/0..... | 439 | » |
| SUD DE LA FRANCE..... | 410 | » |
| OUEST-ALGÉRIEN..... | 422 | » |
| EST-ALGÉRIEN..... | 423 | » |
| CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853..... | 605 | » |
| — — — 4 0/0 1863..... | 528 | » |
| — — — fonc. 3 0/0 1877..... | 390 | » |
| — — — comm. 3 0/0 1879..... | 474 | » |
| — — — fonc. 3 0/0 1879..... | 480 | » |
| — — — comm. 3 0/0 1880..... | 466 25 | » |
| — — — fonc. 3 0/0 1883..... | 418 50 | » |
| — — — 3 0/0 1885..... | 475 | » |
| — — — bons 100 fr. av. lots..... | 74 | » |
| GAZ, C ^{ie} parisienne..... | 523 | » |

Valeurs Étrangères

| | |
|-------------------------------|--------|
| RUSSE, 4 0/0 1889..... | 99 55 |
| RUSSE, 4 0/0 consolidé..... | 99 70 |
| PORTUGAIS 3 0/0 (rente)..... | 57 05 |
| PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889..... | 442 50 |
| LOMBARDS, 3 0/0..... | 342 50 |
| SARAGOSSE 3 0/0..... | 390 |

Valeurs en banque

| | | |
|--|--------|---|
| Ch. RUSSE (gr. Société)..... | 677 | » |
| Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0..... | 470 20 | » |
| — PORTO-RICO 3 0/0..... | 270 | » |
| — BAHIA (Brésil) 5 0/0..... | 450 10 | » |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaire, aux prix réduits ci-après :

| | | | | | |
|-----------|------------------------|-----------------------|------------|------------------------|-----------------------|
| | 1 ^{re} classe | 2 ^e classe | | 1 ^{re} classe | 2 ^e classe |
| Paris... | 108 fr. | 81 fr. | Tours... | 400 fr. | 75 fr. |
| Nantes... | 125 | 96 | Blois... | 95 | 71 |
| Angers... | 116 | 87 | Orléans... | 95 | 71 |
| Le Mans | 116 | 85 | | | |

Itinéraire

1^o Le parcours entre le point de Vierzon, et vice versa.

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evroux (bains d'Evroux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retours de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evroux et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BILLETS D'ALLER et RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Nérès (Nérès), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter

du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

Pèlerinage à Roc-Amadour

Billets d'Aller et Retour réduits de 40 0/0

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % sur le prix ordinaire des places :

Aux gares de Bordeaux-Bastide, Saint-Denis-de-Piles, Bourgnac, Marmande, Siorac-de-Ribérac, Saint-Vincent-de-Connezac, Thiviers, La Coquille, Duravel, Puy-l'Evêque, La Gelle, Miremont, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Montauban (V.-B.), St-Denis-des-Mars, Châteauneuf-Bujaleuf, Clermont-Ferrand, Lagnac, Arvant, Rodez, Albi, Toulouse, Montauban (V.-N.), ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Roc-Amadour.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 95 fr. — 2^e classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 60 fr. — 2^e classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

HERNIÉS NOUVELLE DÉCOUVERTE Le Bandage-gant BARRÈRE élastique, sans ressort ni leviers, se moule, s'efface sur le corps; étonnante il est le dernier mot de l'élasticité et de la douceur. L. BARRÈRE, Méd. Inv. PARIS, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005,